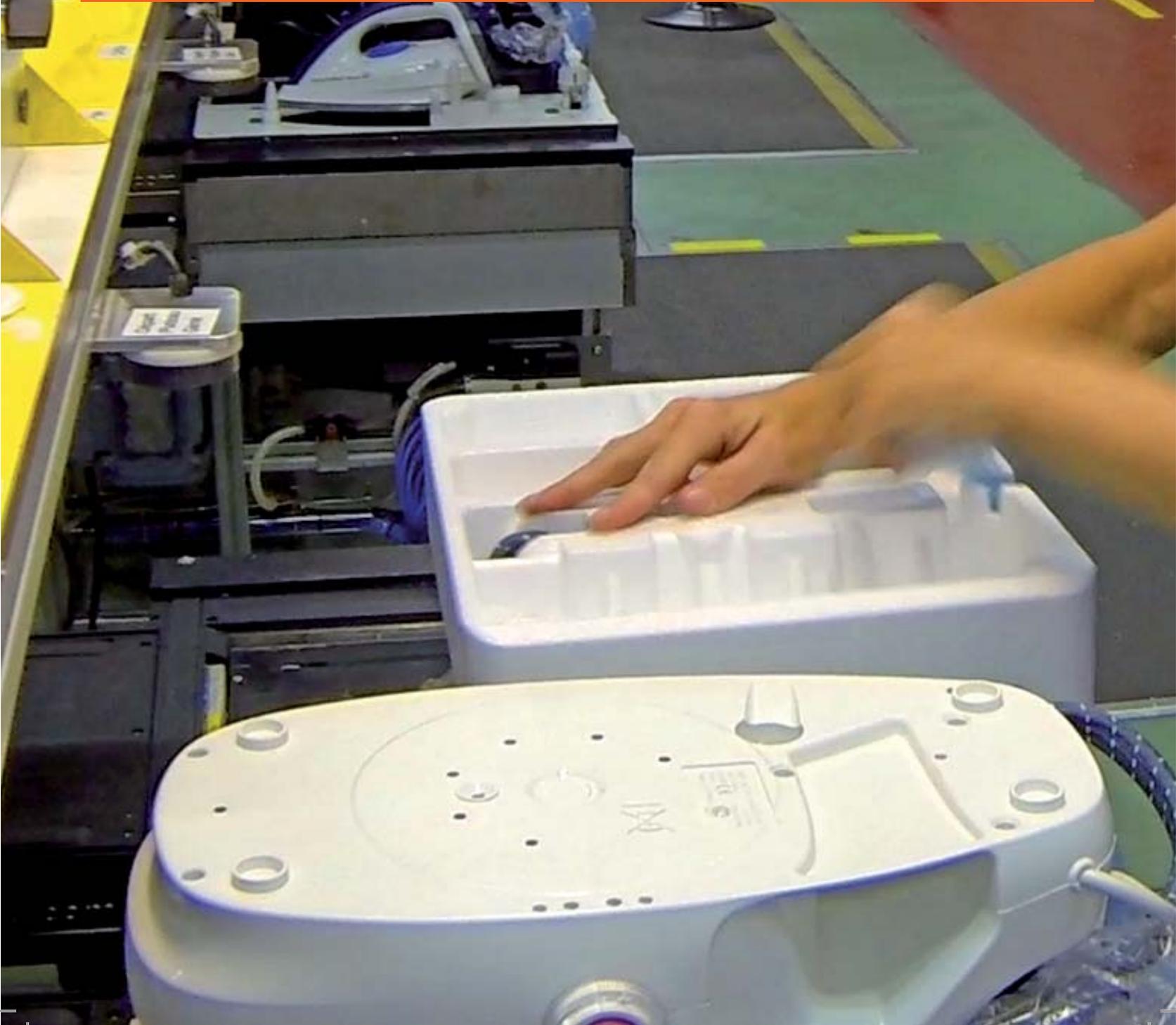




Le dossier

Décembre 2013

Filière électroménager,
pour un développement
industriel, social et de l'emploi



Avant-propos

L'industrie joue un rôle moteur dans les exportations et les échanges internationaux, la recherche et l'innovation. Sans industrie, pas de service. Or, les services aux entreprises représentent pourtant 16 % du PIB français.

Socialement, la nécessité de sauvegarder et de redévelopper l'emploi industriel est d'autant plus grande que :

- l'industrie représente encore plus de 2 millions d'emplois directs qui ne pourront être convertis dans les services ou la construction,
- le secteur tertiaire est également menacé par les délocalisations (cf. centres d'appel, services financiers, ...) et la recherche de productivité, la montée de la concurrence internationale,
- les emplois de la distribution et du BTP, jusqu'alors moins menacés par les délocalisations, sont également en souffrance avec, qui plus est, des conditions de travail dégradées.

La nécessaire prise de conscience de l'importance de l'industrie pour l'équilibre économique et social du pays est encore récente et tarde à se traduire par des actions concrètes susceptibles de répondre aux objectifs de ré-industrialisation de la France.

L'objectif de ce document est de dresser un état des lieux de l'industrie de l'électroménager en France, d'identifier les enjeux économiques et sociaux qui en découlent et de proposer des alternatives pour une autre stratégie industrielle et sociale.



Sommaire

La place de l'électroménager en France

- L'industrie de l'électro est au coeur de nos foyers, lieux de vie et professionnel
- Au coeur de plusieurs technologies
- Les principaux acteurs de la filière
- Situation de l'emploi dans la filière
- Un marché en pleine expansion

p. 4

p. 4

p. 4

p. 5

p. 5

p. 7

Quelle efficacité des stratégies des industriels de l'électroménager

- Pour la CGT, la compétitivité des entreprises passe par une approche socialement responsable ...
- Ce qui handicape : le coût du capital
- Le lean manufacturing
- Développer la solidarité

p. 9

p. 9

p. 10

p. 11

p. 12

Propositions CGT

p. 14



La filière Electroménager

Les produits électroménagers tiennent une place importante dans notre environnement. Ils ont et continuent d'accompagner l'évolution du progrès technique, technologique, au service de l'amélioration du confort de la maison et ont beaucoup œuvré pour l'émancipation des femmes durant les 30 glorieuses.

Quel est le périmètre de la filière électroménager ?

Comment définir ce secteur ?

L'industrie de l'électroménager, telle que définie par le GIFAM (Groupe Interprofessionnel des Fabricants d'Appareils Ménagers), se segmente de la façon suivante :

- **les gros appareils électroménagers**, avec trois univers : le lavage (lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge), la cuisson (four, table de cuisson, hotte, cuisinière, four à micro-ondes), le froid (réfrigérateur, congélateur),
- **le petit électroménager**, qui se décompose en plusieurs univers : le soin de la personne (sèche-cheveux, rasoir, épilateur, ...), le soin du linge (fer vapeur et générateur vapeur), la préparation des aliments et de la boisson (robot, blender, mixeur, bouilloire, ...), le petit déjeuner (cafetière filtre, espresso, grille-pain, ...), et auxquels on peut ajouter les articles culinaires (poêle et casserole, autocuiseur...)
- **le confort** qui regroupe les climatisations, appareils de chauffage électrique, ...

Cette segmentation est ouverte par différents acteurs :

- les groupes leaders diversifiés et présents à la fois dans le gros électroménager et le petit électroménager, voire le confort (ex : Bosch, Siemens, Fagor, Whirlpool, Electrolux, LG, Samsung, Haier, ...)
- les leaders généralistes du petit électroménager (Seb, Philips, ...)
- les spécialistes de certains segments du petit électroménager (Dyson, Teraillon, ...) ou du gros électroménager (Liebherr, Roblin, ...)

En France, la filière de l'électroménager se structure autour de trois acteurs :

- **Les fabricants** : les principaux leaders européens des gros appareils électroménagers (FagorBrandt, Electrolux, Whirlpool, Candy, Gaggenau), et le leader mondial du petit électroménager et des articles culinaires (Groupe Seb) sont implantés en France ;
- **La distribution**, elle-même segmentée entre les enseignes spécialisées (Darty, Boulanger, Saturne, ...), les grossistes, les indépendants, la grande distribution (Hypermarchés, supermarchés), les ventes par internet qui connaissent un vrai essor et qui vont modifier le format actuel de la distribution ;
- **Les sous-traitants et fournisseurs** : bien qu'une grande partie des composants soit aujourd'hui achetée dans des pays à bas coûts, les fabricants s'appuient également sur des entreprises implantées en France, y compris sur des achats stratégiques (ex : acier inoxydable, éléments de plasturgie, ...)

Contact :

Le secrétariat FTM-CGT – Electroménager
01.55.82.86.46
revendicatif@ftm-cgt.fr

La place de l'électroménager en France

L'industrie de l'électroménager est au coeur de nos foyers et des espaces professionnels...

L'électroménager occupe toutes les pièces du foyer :

- Salle de bain : brosse à dents électrique, sèche cheveux, sèche serviette électrique, rasoir, pèse-personne, soin de la personne...
- Salon : aspirateur, radiateur design, climatisation, ventilateur...
- Cuisine : articles culinaire (racleuse, fondu, grille pain), plaque de cuisson, bouilloire, cafetière, lave-vaisselle, réfrigérateur, congélateur, cave à vin, hotte, four, cuisinière.
- Buanderie : lave-linge, sèche-linge...

98% des français possédaient au moins un appareil petit électroménager (PEM) en 2010.

308 millions d'appareils de PEM possédés en France.

12 appareils PEM possédés en moyenne par foyer (hors traitement de l'air, radiateurs électriques mobiles).



Elle est aussi au coeur de plusieurs technologies.

Contrairement aux idées reçues, les appareils électroménagers ne sont pas des produits de commodité. L'industrie se trouve au carrefour de plusieurs technologies (électronique, sidérurgie, domotique, plasturgie...) et repose sur un réel savoir-faire, qu'il faut valoriser et soutenir, au même titre que l'ont été les banques ou d'autres secteurs industriels jugés stratégiques (défense, automobile...). Cela pose dans la filière des problèmes de qualité et de réactivité grandissant du fait de l'éloignement des sous-traitants et des problèmes de qualité (Chine)... Cette perte de mai-

trise de la chaîne de valeur fragilise l'ensemble de l'outil de production de la filière.

Electroménager Sidérurgie
Emboutissage
Electronique Commerce Distribution
Plasturgie **Electrique**

Les principaux acteurs de la filière

Dans le domaine du gros électroménager (GEM)

Les principaux majors sont encore présents industriellement sur le territoire. C'est notamment le cas :

- de l'espagnol Fagor (via sa filiale FagorBrandt)
- de l'américain Whirlpool
- du suédois Electrolux,
- de l'allemand BSH,
- de l'italien Candy.
- Les autres groupes mondiaux sont présents (Samsung, LG, Haier, ...) via des filiales commerciales.

Jusqu'en 2013, Fagor-Brandt concentrait l'essentiel des emplois industriels, avec environ 2 000 salariés sur 4 sites dans les régions Centre et Pays de la Loire.

L'établissement de Revin-Electrolux souffre de la politique de délocalisation du Groupe en Europe de l'Est et d'un positionnement sur un marché du lave-linge top qui ne bénéficie pas d'actions commerciales ciblées dans des pays, fort nombreux, où il n'existait pas à l'origine. Les emplois des services supports subissent quant à eux la mise en œuvre de centres de services partagés en Pologne.

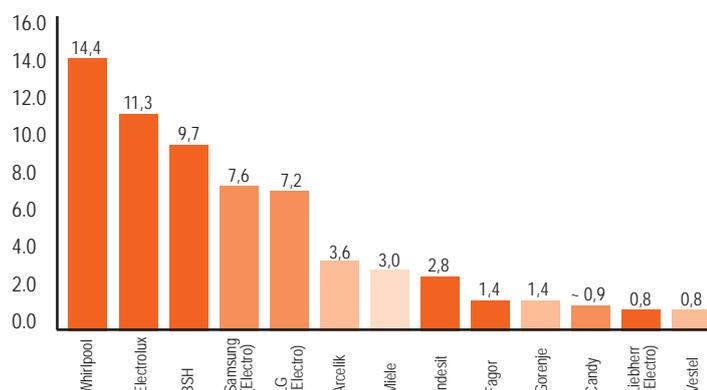
Le site Whirlpool d'Amiens connaît de grandes difficultés sur le marché du sèche-linge, subissant l'échec du lancement de son nouveau produit et là encore la stratégie du Groupe Whirlpool qui rationalise ses sites de productions.

L'ensemble du périmètre Fagor-Brandt est, aujourd'hui, sous la menace, le Groupe Fagor ayant annoncé sa volonté de procéder à un partenariat, qui risque de remettre en cause le dispositif industriel et les fonctions supports.

Le site de Rosières (Groupe Candy) reste spécialisé dans le domaine de la cuisson. Il a rencontré en 2010 des problèmes de qualité sur certaines familles de produits.

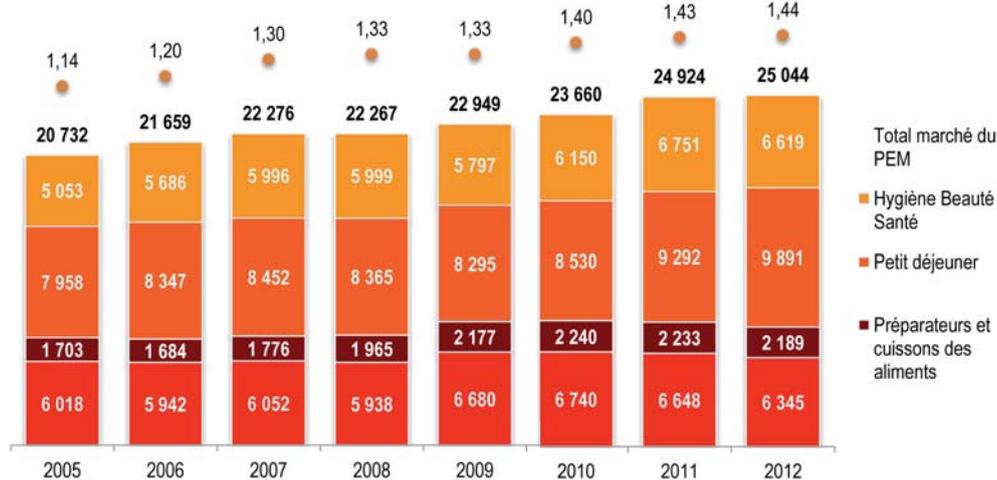
Document 1

Chiffre d'affaires des principaux groupes de Gros électroménagers en 2011 (en Mds€)



Document 2

Evolution du petit Electroménager (en milliers d'appareils et en Milliards d'euros)



Dans le petit électroménager (PEM)

Les principaux acteurs sont les groupes Philips (6 Md € de CA) et SEB (4 Md € de CA en 2012). Philips s'appuie sur un dispositif principalement commercial et a délocalisé sa production en Asie.

SEB reste le «dernier des mouches» avec une présence industrielle en France qui repose sur des sites de process et d'assemblage. Le groupe emploie près de 6 000 salariés en France, soit la moitié des emplois du secteur électroménager avec une forte présence sur la région Rhône Alpes.

Les établissements et les emplois du petit électroménager dépendent pour l'essentiel du Groupe Seb, de sa situation et de ses orientations stratégiques. Au sein du Groupe Seb, certains sites ou activités restent fragiles et/ou pourraient subir

de nouvelles adaptations de leur organisation dans un Groupe en perpétuelle réorganisation.

Un marché en pleine expansion

Depuis plus de 15 ans le marché du gros électroménager est en croissance en volume en France. Cela illustre que les besoins demeurent élevés.

L'électroménager est un marché dynamique et porteur mais fragilisé par les exigences de rentabilité à court terme des actionnaires.

Depuis plusieurs années, le secteur de l'électroménager se caractérise par :

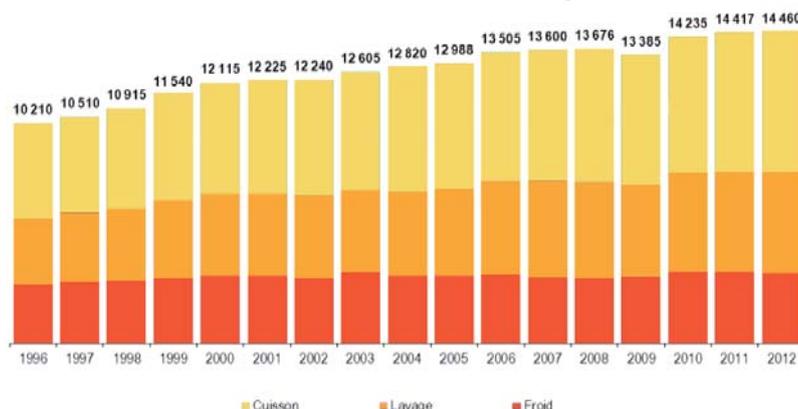
- un marché mondial dual, avec d'un côté les pays émergents, en phase de premier équipement et de l'autre les pays matures, où le marché de renouvellement et d'innovation, représente encore des débouchés importants, et offre des perspectives grâce à l'émergence de nouvelles habitudes de consommation.
- un débat concurrentiel âpre, marqué par un phénomène de concentration de l'industrie d'une part, l'émergence de nouveaux opérateurs asiatiques ou turcs d'autre part.
- une distribution en pleine évolution, qui se concentre et développe ses propres marques (marques de distributeurs...). Elle voit aussi de nouveaux canaux se développer (hard discount, vente par internet...) et exerce une pression très forte sur les constructeurs.

Ces évolutions ont donné lieu à une concentration des acteurs, qui n'est pas achevée, à une internationalisation des bases, un mouvement de délocalisation des productions vers les pays «low cost» offrant des perspectives de croissance plus forte, sous des restructurations permanentes de sites de production et de fonctions supports et de fermeture de sites.

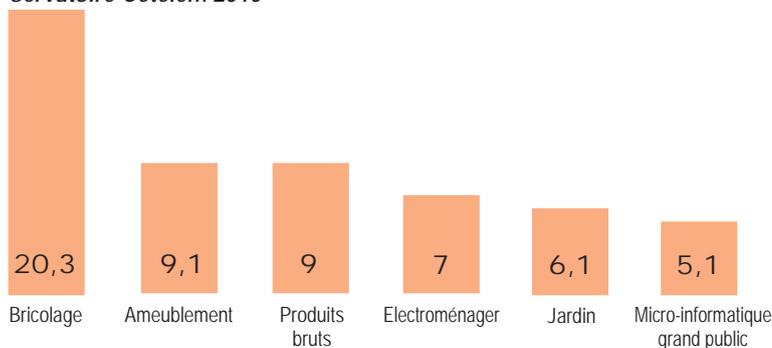
La filière de l'électroménager en France se voit donc fragilisée tant au niveau de la production, compte tenu des implantations

Document 3

Evolution du marché français du gros électroménager en volumes en milliers d'appareils



Document 4 - Les principaux postes d'équipements de la maison en 2009 (en milliards d'euros) - source : eurostaf d'après Unibol 2010 et observatoire Cetelem 2010



dans les pays à bas coût de main d'œuvre et des délocalisations opérées, qu'au niveau des fonctions supports, affectées par la création de centres de services partagés, implantés en Pologne ou dans d'autres pays moins disant social.

Dans un environnement économique marqué par une crise généralisée, le marché de l'électroménager a fait preuve d'une résilience remarquable et offre des perspectives de croissance.

D'une façon plus structurelle, à l'échelle mondiale, les pays émergents offrent un potentiel de développement et un réservoir de croissance gigantesque dans une dynamique de premier équipement, tandis que pour les pays industrialisés, même si certaines économies sont actuellement conjoncturellement sinistrées (Espagne, Grèce), la consommation d'appareils électroménagers se maintient. C'est

notamment le cas en France mais aussi en Allemagne.

Dans les pays dits « matures », de nouvelles habitudes de consommation émergent (retour au fait-maison, engouement pour la cuisine, prise de conscience écologique, ..) et ouvrent ainsi de nouveaux potentiels de développement.

Le secteur de l'électroménager n'échappe pas à cette tendance et a subi, ces deux dernières décennies, de profondes restructurations en Europe et en France.

Désindustrialisation

Ce phénomène, qui s'est accéléré avec les crises de 2008 et plus récemment de fin 2011, résulte de plusieurs causes :

- la recherche permanente d'une rentabilité accrue et de gains de productivité,
- l'externalisation (ou glissement) vers les services,

- le renforcement de la concurrence internationale.

Les conséquences de ce phénomène sont elles aussi connues avec :

- des dizaines de milliers d'emplois détruits dans l'industrie,
- une baisse de la part de l'industrie dans la valeur ajoutée,
- une baisse des investissements,

- la fragilisation des sous-traitants et des filières,
- des pertes de savoir-faire,
- un appauvrissement des territoires,
- une dépendance accrue vis-à-vis d'autres régions du monde,
- des nuisances environnementales accrues,
- une dégradation de la balance commerciale...

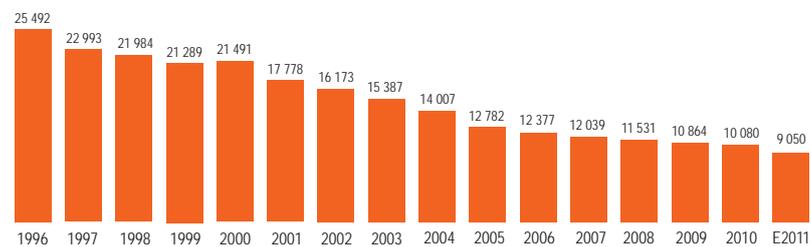
La poursuite de ce mouvement de désindustrialisation conduit d'une façon inexorable à une catastrophe économique et sociale. Celles-ci se sont traduites par de multiples fermetures de sites, délocalisations et des destructions massives d'emplois, essentiellement dictées par les choix de groupes internationaux, dans une logique purement financière.

La situation de l'emploi

Alors que le marché français connaît une croissance régulière et reste l'un des principaux débouchés en Europe et dans le monde, le volume d'emplois directs dans la fabrication d'appareils électroménagers a été divisé par deux au cours des dix dernières années, soit plus de 10 000 emplois supprimés. (doc 5) Un mouvement de baisse des effectifs qui pourrait se poursuivre compte tenu de la pyramide des âges et de l'ancienneté des emplois du secteur.

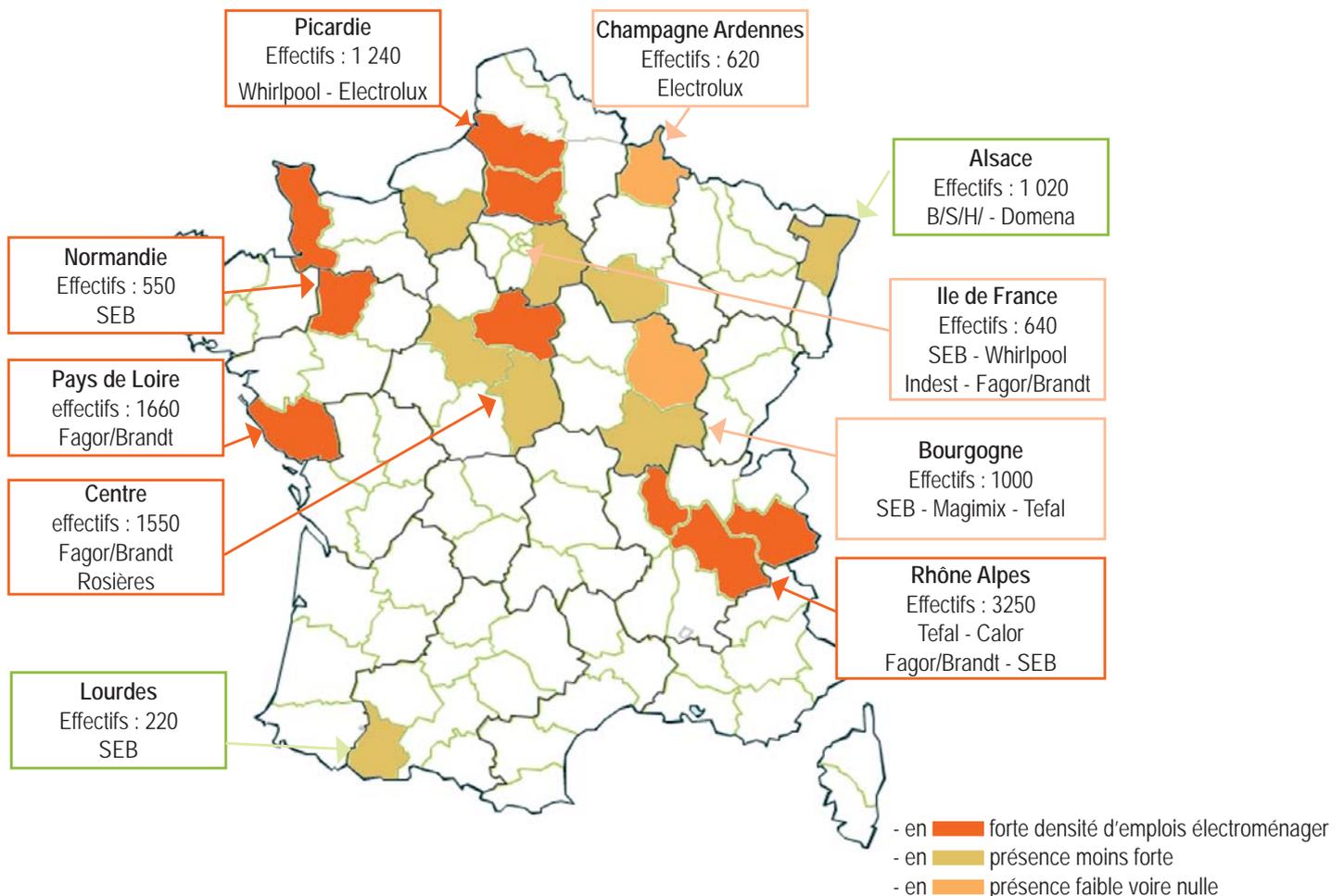
Document 5

Evolution de l'emploi du secteur Electroménager



Document 6

Cartographie des emplois dans la filière électroménager



Aujourd'hui, la pyramide des âges souligne les enjeux liés à la nécessité de mettre en place une politique de formation et d'embauches attractives pour pérenniser la filière en France. (doc 7)

Une érosion des emplois qui s'inscrit dans une logique de court terme et purement financière

Les groupes privilégient aujourd'hui une vision financière à court terme et cherchent à rationaliser leurs dispositifs industriels et leurs services dans les pays industrialisés, à les transférer vers des pays émergents pour bénéficier des coûts de main d'œuvre inférieurs, des parités monétaires et des contraintes législatives et environnementales plus faibles tout en se rapprochant de marché à fort potentiel de croissance.

La logique d'internationalisation des bases procède également d'une volonté de réduire les risques pays. Le groupe SEB affiche par exemple un portefeuille d'activités réparties sur toutes les zones géographiques du globe. A l'inverse, le groupe Fagor-Brandt est insuffisamment présent à l'international et dépend de trois principaux débouchés : France, Espagne, Pologne.

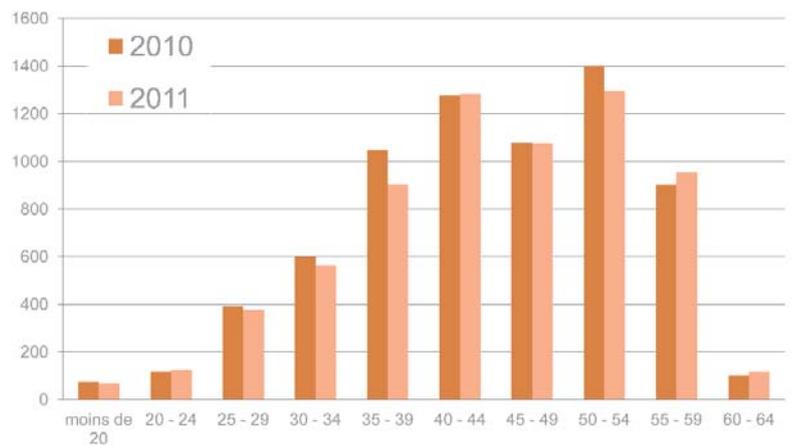
Dernier exemple en date, le site de FagorBrandt de Lyon qui a été vendu à une société STIL créée pour reconvertir le site et gérer la décroissance programmée de la production de lave-linge top délocalisée en Pologne.

A l'instar de cet exemple, on s'aperçoit que les groupes tentent de sous-traiter la fermeture des sites :

- La pérennité des activités apportées reste à démontrer.
- Le groupe qui sous-traite la fermeture s'évite une mauvaise communication/image de marque
- Ensuite, les groupes restent notamment motivés par les aspects économiques. Les ré-industrialisations leur permettent de réduire la facture « sociale », c'est-à-dire le coût induit par la fermeture (indemnités de licenciements, coûts de dépollution,...). Pour le site de

Document 7

Evolution des effectifs de l'électroménagers par tranche d'âge (en milliers)



Lyon, la fermeture a été estimée à 50 millions d'euros.

Ces stratégies de rationalisation des capitaux engagés ont été à l'origine de nombreuses suppressions d'emplois et fermetures de sites. Sur les dix dernières années, de nombreux sites ont été fermés (Brandt Lesquin, Electrolux Reims, Indesit Thionville, Moulinex Fresnay-Villaines, Tefal Dampierre, Seb Les Vosges, ...), vendus (Fagor-Brandt Lyon) ou restructurés (Calor, Moulinex St Lô, ...).



Quelle efficacité des stratégies des industriels de l'électroménager ?

Pour la CGT, la compétitivité des entreprises passe par une approche socialement responsable et pas dans les délocalisations

Les stratégies adoptées par les fabricants et les distributeurs ont contribué au développement des productions importées de zones à bas coûts, et notamment d'Europe de l'Est pour le gros électroménager (Pologne, Slovaquie, Roumanie, ...) et de Chine pour le petit électroménager au détriment des productions européennes et nationales et des emplois.

La compétitivité de ces produits est basée sur des faibles coûts salariaux, de faibles contraintes législatives, fiscales et environnementales, la sous-évaluation de leur monnaie, pratiquant ainsi un dumping fiscal, social, environnemental et monétaire.

Ces éléments de compétitivité de ces fabrications sont pourtant relatifs et sont en train d'être remis en cause. Ces évolutions militent pour la défense de la production sur le territoire français, d'autant plus que le consommateur aspire à plus de traçabilité sur l'origine des produits et que ce dernier est prêt à payer plus cher pour un produit fabriqué en France. FagorBrandt a été, à titre d'exemple, le premier fabricant d'électroménager bénéficiant de la norme « Origine France Garantie ».

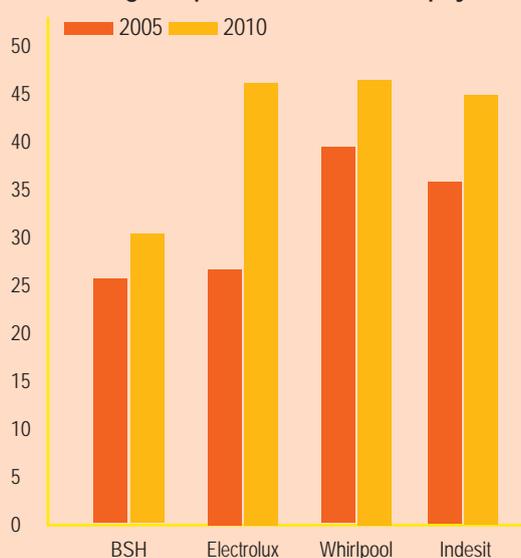
Les entreprises doivent miser sur des facteurs compétitivité hors coûts, tels que l'innovation produit, la recherche et développement, l'efficacité des organisations, la qualité des produits,

le renforcement et le développement des compétences des salariés.

C'est avec ce type de stratégie que des groupes comme BSH ou Miele conservent la majorité de leur base industrielle en Allemagne.

Document 8

Pourcentage de production dans les pays à faible niveau social



- BSH reste très majoritairement implanté en zone à fort niveau social.
- c'est le groupe le plus dynamique,
- c'est le groupe le plus profitable et rentable.
- Electrolux est le groupe qui a le plus «basculé» sa production vers des zones à faible niveau social.
- sans pour autant doper la croissance et la profitabilité bien au contraire,
- le groupe est en panne de croissance, il affiche un taux de profitabilité parmi les plus bas du secteur.
- Ces constats permettent d'interroger l'efficacité des modèles basés sur la délocalisation des productions dans les pays à faible niveau social.

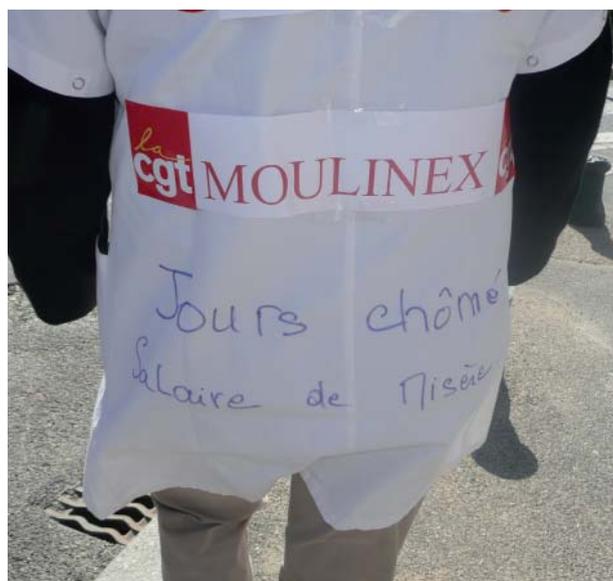
Le coût du capital est un handicap

Le travail est une richesse

La rémunération du travail ne représente qu'une part mineure dans le coût de fabrication d'un produit. Par exemple, un lave-linge vendu dans le commerce 600 euros ne «supporte» que 45 euros de coût de main d'œuvre directe.

La part salariale en Allemagne est proche de celui de la France. Ce qui n'empêche pas des groupes comme Miele, BSH ou Liebherr de conserver la majorité de leurs emplois en Allemagne.

La part socialisée du travail (cotisations) finance en fait la protection sociale qui a permis à des pays comme la France ou l'Allemagne de mieux résister à la crise.



Contrairement au discours dominant, les entreprises ne sont pas étranglées par les cotisations

Elles ont bénéficié de multiples aides et exonérations de cotisations :

- allègement de charges sur les bas salaires,
- réformes de la taxe professionnelle,
- Le Crédit Impôt Recherche qui permet de réduire leur fiscalité. Pour autant, les montants déclarés n'ont pas forcément bénéficié aux études et productions françaises. Certains projets développés en France ont donné lieu

à des industrialisations dans des pays où la rémunération du travail est moindre.

- soutien financier (Oséo, ...)

Elles ont par ailleurs «bénéficié» de dispositifs pour se restructurer :

- plan amiante,
- aides à la formation,
- aides à la restructuration, ...

Et cela sans aucun contrôle public de l'utilisation de ces fonds ni de leur efficacité sur le maintien ou la création d'emplois.

L'actualité 2013 a été marquée par l'effet d'aubaine que représente le CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et de l'emploi). Cette mesure constitue une forme supplémentaire aux allègements Fillon.

Les coûts cachés des délocalisations

Les entreprises considèrent la part salariale en termes de coût en occultant d'autres paramètres : perte de productivité (là où il y a un salarié européen, il y a peut-être 4 à 5 salariés chinois), soutien en formation pour superviser les équipes, dérives qualitatives, pertes de réactivité, contraintes environnementales, empreinte écologique des produits,...

La flambée des coûts de transports et de l'énergie. Aujourd'hui en France, sur près de 15 millions de produits blancs vendus chaque année, moins de 20% sont assemblés dans l'hexagone. Quelle est la logique de développement durable?

La parité monétaire est l'argument sur lequel s'appuient les directions pour justifier des délocalisations. Or, on ne construit pas une compétitivité durable sur des éléments aussi fluctuants que les devises. En effet, un euro fort permet de réduire considérablement le coût des achats pour les groupes situés en zone euro. A l'inverse, il pénalise les exportations.

Au cours de ces trois dernières années, on a assisté à une forte volatilité des devises qui joue po-

sitivement ou négativement selon les mouvements. Pour éviter cette spéculation sur les parités monétaires, les groupes doivent veiller à conserver les équilibres dans la localisation de leur production entre zone euro et zone dollar.

On peut donc s'interroger à l'infini sur le bon niveau de parité euro/dollar. Ce qui handicape les entreprises du secteur est bien le coût du capital.

Les bons résultats du secteur

Les groupes du secteur affichent des résultats financiers démontrant la viabilité de ces organisations. La rentabilité moyenne du secteur est de l'ordre de 12%, soit un niveau qui répond aux exigences exorbitantes des actionnaires et des marchés financiers. Les fabricants se sont désendettés et disposent, en outre, de moyens financiers conséquents pour procéder à des acquisitions, au détriment des investissements, sur le territoire français.

Le Groupe SEB, leader mondial du petit électroménager, a ainsi procédé à de multiples acquisitions en 2011, en Inde, en Colombie, tout en augmentant sa participation dans le Groupe Chinois Supor. De même, en 2011 le groupe Electrolux a fait l'acquisition d'un site en Egypte et en Ukraine et a annoncé la suppression de 5 000 emplois dans le monde principalement en Europe et aux Etats-Unis. Il a notamment annoncé l'arrêt de fabrication de sèche-linge à Revin et la recherche d'un repreneur pour le site. Enfin, le groupe Whirlpool lui a emboîté le pas en annonçant la destruction de 1 000 emplois sur les mêmes zones géographiques.

Sur la même période, la moyenne des rémunérations des 4 principaux dirigeants s'est élevée à 22 millions de dollars soit l'équivalent de 735 emplois avec un salaire annuel de 30 000 dollars.

Ces annonces et les perspectives de gains pour les actionnaires sont saluées par les marchés financiers et se traduisent par un redresse-

ment spectaculaire des cours de la bourse. Ce qui prouve que les marchés financiers ne sont pas au service du développement de l'industrie et de l'emploi.

Ces résultats sont mis à profit des actionnaires et des dirigeants mais ne permettent pas de renforcer l'efficacité sociale. Pire, ils accélèrent le processus de désindustrialisation.

Les principaux fabricants de gros appareils électroménagers ont, par exemple versés, en 2010, plus de 140 millions d'€ de dividendes à leurs actionnaires contre 190 millions d'€ pour les investissements. Ainsi, en 2011, le **groupe SEB** a versé 130 millions d'€ pour les investissements contre 100 millions de dividendes à leurs actionnaires. Dans un secteur où l'innovation

est essentielle, ce niveau élevé de dividendes rapporté aux investissements est une réelle source d'inquiétude pour la stratégie à long terme de ces groupes.

Lean manufacturing : une organisation inefficace industriellement et socialement

Dans les groupes de la métallurgie, les directions ne jurent plus que par cette organisation du travail. Il est présenté comme une méthode anti-crise. Pis encore depuis les Etats Généraux de l'Industrie, des crédits publics ont été débloqués pour permettre de diffuser le Lean dans les entreprises afin d'améliorer leur efficacité. Il est devenu un «dogme patronal».

Dégradation des conditions de travail

Un rapport du centre d'étude de l'emploi sur les conditions de travail et la santé au travail des salariés de l'Union européenne (recherche réalisée par la Darès, Ministère du travail), a montré le lien entre la santé (risques psychosociaux) et les formes d'organisation du travail en Europe. Les conditions de travail et la santé au travail sont bien meilleures dans les organisations apprenantes que dans les organisations en lean production. Cette forme d'organisation du travail où l'aliénation à l'organisation du travail est forte, engendre TMS, maladies professionnelles, absentéisme, stress, problèmes psychiques...

Pour les salariés, la chasse aux temps morts n'est pas neutre, car pour optimiser la présence des salariés sur leur lieu de travail, le lean manufacturing va faire en sorte de diminuer les déplacements qu'un salarié peut faire (par exemple, pour chercher un outil) de sorte que celui-ci soit en permanence en activité.

Les dangers du zéro stock. Dans le cadre d'une organisation de la

production sans stock l'interdépendance entre les salariés est plus forte. Cette organisation impose aux salariés de travailler sur le même rythme et davantage de flexibilité.

Lean et inefficacité industrielle

Dans la filière, cette organisation du travail est développée par SEB via la méthode OPS (Opération Performances Seb). En apparence le salarié est partie prenante de l'organisation de son travail, de sa réorganisation. La sécurité, l'amélioration continue de la qualité sont présentées comme gages d'excellence. Cela se concrétise dans l'organisation de l'ensemble des secteurs d'activité du groupe (en passant de l'atelier aux fonctions supports) avec la mise en place d'indicateurs et de tableaux de bord permettant en temps réels de contrôler le taux de qualité et rendement de la chaîne de production. Dans les fonctions supports, notamment la R&D, cela se traduit par du travail dans l'urgence une baisse des moyens et la préconisation d'objectifs inatteignables.

C'est toute la chaîne industrielle qui se trouve affaiblit avec des pertes de compétences, de savoirs, de qualité des produits, d'inefficacité...

Les véritables perspectives, pour la filière électroménager, c'est répondre aux besoins et ses évolutions en garantissant des emplois de qualité, tout en respectant l'environnement.

Réviser les schémas d'organisation

L'industrie de l'électroménager a été pensée pour être une industrie de volume, impliquant la saturation des outils de production.

La spécialisation des sites montre ses limites. Les industriels auraient plutôt intérêt à privilégier des sites multi-produits pour une meilleure dilution des risques et une organisation du travail ayant un moindre besoin de flexibilité.

Et dans le même ordre d'idée, mélanger des produits haut et moyen de gamme avec une logique de production lissée sur l'année. Pour cela, il faut maîtriser toute la chaîne de valeur productive et donc intégrer des R&D sur les sites de production qui travailleront en étroite collaboration avec les équipes de productions et de SAV. Cette étroite collaboration permettra les meilleures innovations au plus proche du besoin de la population.

Définition du lean manufacturing

L'école de gestion d'entreprise dite *lean* (littéralement «mince») vise la performance de la productivité grâce à une amélioration continue. Celle-ci passe par l'élimination des gaspillages, des temps morts et des réductions d'emplois pour un accroissement permanent de la rentabilité financière de l'entreprise.

Sur ces bases, l'école de gestion *lean* est en constante évolution. Ces dernières années, elle a d'ailleurs dépassé son cadre initial pour s'étendre rapidement aux services administratifs (*lean Office*), au développement de produits (*lean development*) et même au développement informatique.



Pour le consommateur, il faut un meilleur encadrement des relations entre distributeurs et fabricants

La pression exercée par la distribution est souvent avancée pour justifier les choix des fabricants en matière de localisation de leur production. Cependant, on peut s'interroger sur la répartition de la valeur ajoutée sur la chaîne de valeur. Par exemple, pour un lave-linge ven-

du 600 euros prix public, le prix de vente du fabricant en France à la distribution est inférieure à 200 €, un niveau qui permet tout juste de couvrir les coûts variables de fabrication (matières premières, main d'œuvre...). La différence est constituée des coûts et des marges de la distribution.

L'état doit intervenir sur les relations distributeurs – fabricants et ceci est d'autant plus souhaitable que :

- les consommateurs restent très

attachés aux marques, gage d'innovation, de sécurité des produits, de qualité, ...

- la proximité géographique offre une meilleure réactivité sur l'ensemble de la chaîne,
- le consommateur est de plus en plus sensible à l'origine des produits.

Chaque territoire doit pouvoir subvenir à une majorité, voire à la totalité des besoins de sa population et l'ensemble de ces mesures s'entend dans un cadre de coopération internationale renforcé, dans le but d'harmoniser les normes et les pratiques environnementales, fiscales, sociales, et de renforcer ainsi les droits des salariés, et le degré d'exigence en matière de responsabilité sociale des entreprises pour que disparaisse la mise en concurrence d'un bout à l'autre de la planète des salariés. Une industrie de biens de consommation ayant pour finalité la meilleure réponse aux besoins des consommateurs, dans le respect des salariés et des territoires.

Pour la CGT, il faut développer des solidarités internationales et des droits pour l'ensemble des travailleurs

La généralisation des modes de consommations similaires sur toute la planète est une autre illustration de la mondialisation actuelle.

Elle est la conséquence de la guerre économique que se livrent les grands groupes multinationaux, avec d'un côté toujours les mêmes vainqueurs, les propriétaires du

capital qui jonglent d'un groupe à l'autre par la spéculation, les mêmes qui sont soumis à leur domination, les travailleurs du monde entier.

Elle est conjointe au déploiement mondial des grands groupes qui ont deux objectifs. Le premier est la prise de parts de marché dans les zones géographiques où ils s'implantent, le second, qui avant tout prédomine dans la stratégie du patronat français, est la mise en concurrence des travailleurs en jouant sur les différences de niveau économique et social pour tirer l'ensemble vers le bas, ce qu'ils nomment la compétitivité.

C'est la course au moins disant social qui est organisée au sein même des groupes.

Pour la CGT, avant d'être chinois, indiens, tunisiens ou français, nous sommes des travailleurs qui faisons face au même patronat. Nous avons les mêmes intérêts à défendre face à nos employeurs.

La première nécessité est donc de nous organiser. C'est pourquoi la CGT participe activement aux fédérations syndicales européennes et internationales d'industries.

Notre objectif est que les salariés d'un même groupe multinational s'organisent en réseau syndical afin de faire front commun face à l'employeur.

Cela nous amène à préciser nos orientations et propositions pour mondialiser le progrès social, pour solidariser les travailleurs du monde entier.



Nous considérons que la recherche et le développement, la fabrication et le recyclage des produits industriels sont intimement liés et doivent donc s'effectuer à proximité les uns des autres.

Nous affirmons qu'il est économiquement inefficace de séparer dans l'espace la R&D et la fabrication. De plus, dans tous les pays, vivent des personnes au niveau de qualifications du plus faible au plus élevé. Tous doivent pouvoir trouver un travail qui leur permette de vivre dignement proches de leur domicile.

Il est donc légitime que chaque pays ambitionne de maîtriser la conception et les productions en réponse aux besoins sociaux de ses populations. Nous affirmons que des coopérations mutuellement avantageuses et respectueuses des populations et salarié(e)s peuvent se concevoir en dehors de liens de subordination et d'objectifs de délocalisations guidées par des impératifs d'exploitation et de bas coût. Nous sommes donc favorables à l'implantation de sites de conception et de fabrication de nos entreprises sous conditions.

- Les produits et services, conçus et fabriqués par une entreprise qui s'implante dans un pays étranger, doivent répondre prioritairement aux besoins économiques, culturels et sociaux des populations locales.

Nous sommes donc opposés aux zones d'exportations dans les pays en développement dans leur conception actuelle.

- Les droits humains, sociaux, le droit du travail, les normes fondamentales du travail et les principes directeurs de l'OCDE, doivent être respectés. Cela relève de la responsabilité de l'employeur, de la direction générale ici en France pour nos entreprises.

C'est pour cela que nous revendiquons l'ouverture de négociations et la signature d'un Accord Cadre Mondial qui contraint l'employeur à respecter les droits sociaux des travailleurs dans le monde entier, même si les lois et usages locaux

sont inférieurs en droits. La clause la plus favorable doit se généraliser.

- Ces sites de R&D et de production ne doivent pas se faire au détriment de l'emploi de toute catégorie en France. Nous revendiquons le développement de l'emploi ici et ailleurs, sans opposer les choses.

C'est pourquoi nous demandons que des représentants élus par les salariés siègent en nombre dans les conseils d'administration ainsi que des droits économiques nouveaux pour les Comi-

de la santé des travailleurs et des populations environnantes, sans cette coopération technologique, facteur essentiel de maîtrise de leur avenir et de capacité à élaborer leur propre stratégie de développement au service des peuples.

La généralisation de droits économiques, sociaux, culturels de haut niveau partout dans le monde est seule garante du développement de l'emploi de qualité dans tous les pays du monde. Telle est notre ambition, notre combat.



tés d'Entreprises pour intervenir sur la stratégie des entreprises. Nous sommes les créateurs de richesses, nous avons notre mot à dire, nous devons être entendus.

- Pour servir les intérêts de tous les peuples, nous sommes favorables aux transferts de coopérations permettant aux pays émergents de développer leur propre industrie. Par exemple, il ne peut y avoir d'amélioration des conditions de travail, des conditions écologiques de productions, donc

Propositions CGT

Agir en faveur d'un développement industriel

Emploi

Près de 30% des salariés de l'électroménager partiront en retraite d'ici à 2015, soit l'équivalent d'environ 2 000 emplois. La CGT revendique une embauche pour un départ, avec l'embauche en CDI des intérimaires.

Une véritable campagne de communication doit être engagée auprès des centres d'apprentissage, les lycées professionnels, les universités, afin d'attirer les jeunes vers nos métiers.

La formation un enjeu pour le développement de la filière, un droit pour les salariés

Le constat sur la démographie que nous connaissons, le manque de mixité femme/homme dans les filières visent à augmenter les budgets formation au-delà du minimum légal et de les fixer au moins à 4% de la masse salariale, avec un effort important sur les formations qualifiantes.

Le tutorat est essentiel pour une transmission de qualité des savoir-faire dans nos entreprises. Il doit être valorisé par un statut et reconnu dans la qualification.

Politique salariale

Actuellement le travail n'est pas rémunéré à sa juste valeur. Tout au long de notre parcours professionnel on accroît sa qualification et quelle que soit sa catégorie, elle doit être reconnue par une revalorisation du salaire. Elle est fondamentale pour l'efficacité économique, industrielle et sociale. Elle est le pilier de toute notre protection sociale (santé, retraite...). La CGT revendique un autre partage des richesses se traduisant par une autre politique salariale.

Développer une organisation du travail efficace. Pour étudier, rechercher, développer, fabriquer des produits de qualité et dans de bonnes conditions il faut une organisation du travail qui valorise l'individu (participe, propose, liberté de parole) mais dans une prise en compte d'un travail collectif. C'est tout le sens d'une véritable efficacité du travail : Qualité, délai, sécurité, conditions de travail, satisfaction du client, fiabilité.

De nouveaux droits pour les salariés.

Ces dernières années, où l'on voit une stratégie financière prendre le pas sur une véritable politique industrielle, il y a urgence à donner de nouveaux droits aux salariés :

- La mise en place du droit à l'information des salariés par les organisations syndicales représentatives sur le temps de travail.
- La mise en place de représentants élus par les salariés aux Conseils d'Administration et de surveillance là où ils existent.

- De nouvelles prérogatives pour les comités d'entreprises, permettant de véritablement prendre en compte les propositions des élus du personnel et de leurs experts, au-delà du simple droit de consultation. Un droit suspensif doit être créé.

- Permettre à l'ensemble des salariés de la filière de bénéficier des mêmes droits et statuts.

Investissement, innovation, recherche et développement :

Certains groupes sont sérieusement à la traîne concernant l'effort R&D. Trop souvent à vouloir favoriser la marge financière maximale, des projets intéressants sont abandonnés.

L'avenir de la filière passe par un renouvellement de nos procédés de fabrication, un renouvellement de nos produits, dans un souci constant d'amélioration de nos conditions de travail et de nos performances industrielles et environnementales.

La CGT revendique un budget R&D au moins égal à 2% de la valeur ajoutée de nos entreprises. Elle doit alimenter une production répondant davantage aux besoins.

Cela passe par une réorientation des richesses créées, pour qu'elles profitent au développement de notre outil industriel.

Une réorientation des aides publiques :

Les groupes de l'électroménager sont passés ces dernières années à la caisse de l'Etat, via le crédit impôt recherche, les aides au chômage partiel, à la formation, les exonérations de cotisations, la suppression de la taxe professionnelle... il est inadmissible que des aides publiques puissent servir à la destruction d'emplois.

La CGT exige une transparence de ces aides et surtout l'imposition par l'Etat de contreparties aux entreprises en termes d'investissements industriels et humains, de politique sociale.

La CGT propose la **création d'un pôle financier public** reposant sur la mise en réseau d'un ensemble d'institutions financières de statut public ou semi public exerçant des missions d'intérêt général. Ce pôle doit être placé sous le contrôle public et social. Ces financements seraient basés sur des critères d'emplois et d'efficacité économique et sociale.

La mise en place de comités stratégiques de filières permettant au niveau national et dans les territoires d'implantation forte de réunir pouvoirs publics, patrons, syndicats, afin de travailler en commun sur le développement durable de la filière, dans un souci constant d'amélioration



**Un regard
différent sur
l'information
sociale et
juridique**



**Abonnez-vous
www.nvo.fr**

Retrouvez-nous sur  et 

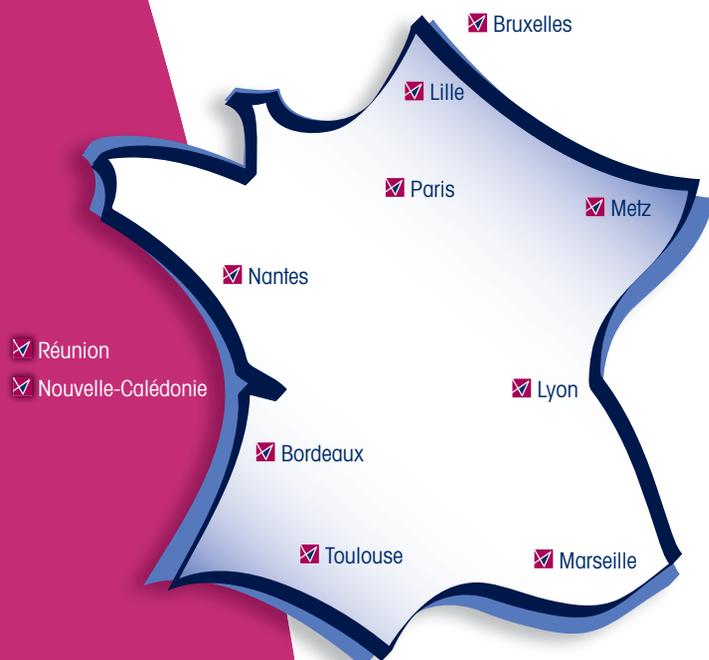
**Restez connecté à l'actualité
syndicale et aux propositions
de la CGT pour plus d'efficacité.**

- Analyse des enjeux économiques et sociaux
- Entretiens vidéo avec les acteurs du monde du travail
- Décryptage des réformes et des décisions politiques
- NVO, le magazine de la CGT en ligne avec ses archives





SECAFI



**LE RÉSEAU
DE PROXIMITÉ**
qui reçoit la confiance
du plus grand nombre
de **CE** et de **CHSCT**

pour

- Des alternatives viables pour les salariés
- Des solutions concrètes aux projets de réorganisation
- Un dialogue constructif entre les acteurs de l'entreprise

- ⇒ Diagnostic social et stratégique
- ⇒ Conseil face aux changements permanents
- ⇒ Qualité de vie au travail
- ⇒ Santé au travail, risques psychosociaux



contact@secafi.com
Tél. 01 53 62 24 40

SECAFI, une société du



www.secafi.com